

Fête paroissiale

Notre fête paroissiale aura lieu le **dimanche 15 octobre**. Elle commencera par la messe commune à 10h30 à l'église St-Etienne. ATTENTION : il n'y aura donc pas de messe à 9h45 à l'église Ste-Croix ce jour-là !

La Viale

Comme les années précédentes, un séjour à La Viale (Cévennes) sera organisé par notre paroisse **du dimanche 29 octobre au samedi 4 novembre**. Une opportunité de vivre quelques jours une vie simple, proche de la nature, rythmée par les services, la détente et la prière dans un cadre enchanteur. N'attendez pas pour vous inscrire !

Infos et inscriptions auprès de Christine Thomée (christine.thomee@hotmail.com).

Pour toutes informations concernant l'endroit, cfr www.laviale.be.

Concert-prière du trio GPS

Voici 150 ans naissait la petite Thérèse de Lisieux. Une "quinzaine thérésienne" (du 23 septembre au 8 octobre) marquera l'évènement avec la venue de ses reliques à la Basilique de Koekelberg. Un programme riche et varié est organisé durant cette période. Pour cette occasion, le trio GPS a préparé une veillée artistique intitulée "*Ouvrir le livre de nos vies avec Thérèse*". C'est un choix de textes importants pour elle auxquels s'entremêlent chants, traduction gestuelle et danses (les pèlerins danseurs). Des choristes de Froidmont participeront à ce chœur éphémère. Le **dimanche 1er octobre à 15h**, jour de la fête de Ste Thérèse, vous aurez l'occasion de participer à cette veillée artistique à l'église St-Etienne. Venez-y nombreux !

Prière des mères

La prochaine réunion du groupe de prière des mères aura lieu le **lundi 18 septembre de 10h15 à 11h15** à la salle rouge du monastère de l'Alliance.

Chanter et garder la Parole de Dieu

Les réunions bi-mensuelles de manducation de la Parole de Dieu reprennent. Rendez-vous le **lundi 18 septembre de 11h45 à 12h45**.

Infos : Madeleine Van Noorbeeck (0497/13.24.71) ou Cécile Délétroz (0474/83.18.34)

Messe des jeunes

Oyez oyez, qu'on se le dise : les jeunes ont rendez-vous à la messe du **dimanche 24 septembre à 18h30** à l'église St-Étienne. Pourquoi n'inviterais-tu pas l'un(e) ou l'autre ami(e)...

Catéchèse

La réunion d'information et d'inscription à l'année d'éveil à la foi et au cycle d'initiation chrétienne des enfants (entre autres en vue de la 1^{ère} communion et de la confirmation) aura lieu le **jeudi 28 septembre à 20h** à l'église St-Etienne.

Concert

Venez écouter l'histoire de la Corse à travers une soirée de chants polyphoniques corses interprétés par le groupe Balagna (originaire du village de Feliceto en Corse), à l'église Ste-Croix le **vendredi 22 septembre à 20h**. Le concert sera suivi d'un drink au château.

Ce concert est au profit de la Confrérie Saint Antoine Abbé du village de Feliceto.

Entrée : 20 €

Réservations :

<https://www.billetweb.fr/search.php?search=balagna>



Paroisse Ste-Croix - St-Étienne

animatrice pastorale 0495/29.04.63

[https://paroisses.be](http://paroisses.be)

24^{ème} dimanche du Temps Ordinaire : 16-17 septembre

241. Il ne s'agit pas de proposer un **pardon** en renonçant à ses droits devant un puissant corrompu, devant un criminel ou devant quelqu'un qui dégrade notre dignité. Nous sommes appelés à aimer tout le monde, sans exception. Mais aimer un oppresseur, ce n'est pas accepter qu'il continue d'asservir, ce n'est pas non plus lui faire penser que ce qu'il fait est admissible. Au contraire, l'aimer comme il faut, c'est œuvrer de différentes manières pour qu'il cesse d'opprimer, c'est lui retirer ce pouvoir qu'il ne sait pas utiliser et qui le défigure comme être humain. Pardonner ne veut pas dire lui permettre de continuer à piétiner sa propre dignité et celle de l'autre, ou laisser un criminel continuer à faire du mal. Celui qui subit une injustice doit défendre avec force ses droits et ceux de sa famille précisément parce qu'il doit préserver la dignité qui lui a été donnée, une dignité que Dieu aime. Si un malfaiteur m'a fait du tort, à moi ou à un être cher, personne ne m'interdit d'exiger justice et de veiller à ce que cette personne – ou toute autre – ne me nuise de nouveau ou ne fasse le même tort à d'autres. Il faut le faire, et le pardon non seulement n'annule pas cette nécessité, mais l'exige.

242. L'essentiel, c'est de ne pas le faire pour nourrir une colère qui nuit à notre âme et à l'âme de notre peuple, ou par un besoin pathologique de détruire l'autre qui déclenche une course à la vengeance.

(« *Fratelli tutti – Tous frères* », encyclique du pape François)

Lecture du livre de Ben Sira le Sage : « Pardonne à ton prochain le tort qu'il t'a fait ; alors, à ta prière, tes péchés seront remis » (Si 27, 30 – 28, 7)

Rancune et colère, voilà des choses abominables où le pécheur est passé maître. Celui qui se venge éprouvera la vengeance du Seigneur ; celui-ci tiendra un compte rigoureux de ses péchés. Pardonne à ton prochain le tort qu'il t'a fait ; alors, à ta prière, tes péchés seront remis. Si un homme nourrit de la colère contre un autre homme, comment peut-il demander à Dieu la guérison ? S'il n'a pas de pitié pour un homme, son semblable, comment peut-il supplier pour ses péchés à lui ? Lui qui est un pauvre mortel, il garde rancune ; qui donc lui pardonnera ses péchés ? Pense à ton sort final et renonce à toute haine, pense à ton déclin et à ta mort, et demeure fidèle aux commandements. Pense aux commandements et ne garde pas de rancune envers le prochain, pense à l'Alliance du Très-Haut et sois indulgent pour qui ne sait pas.

Psaume : Le Seigneur est tendresse et pitié, lent à la colère et plein d'amour. (Ps 102, 8)

Bénis le Seigneur, ô mon âme,
bénis son nom très saint, tout mon être !
Bénis le Seigneur, ô mon âme,
n'oublie aucun de ses bienfaits !

Car il pardonne toutes tes offenses
et te guérit de toute maladie ;
il réclame ta vie à la tombe
et te couronne d'amour et de tendresse.

Il n'est pas pour toujours en procès,
ne maintient pas sans fin ses reproches ;
il n'agit pas envers nous selon nos fautes,
ne nous rend pas selon nos offenses.
Comme le ciel domine la terre,
fort est son amour pour qui le craint ;

aussi loin qu'est l'orient de l'occident,
il met loin de nous nos péchés.

Lecture de la lettre de saint Paul Apôtre aux Romains : « Si nous vivons, si nous mourons, c'est pour le Seigneur » (Rm 14, 7-9)

Frères, aucun d'entre nous ne vit pour soi-même, et aucun ne meurt pour soi-même : si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur ; si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur. Ainsi, dans notre vie comme dans notre mort, nous appartenons au Seigneur. Car, si le Christ a connu la mort, puis la vie, c'est pour devenir le Seigneur et des morts et des vivants.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu : « Je ne te dis pas de pardonner jusqu'à sept fois, mais jusqu'à 70 fois sept fois » (Mt 18, 21-35)

En ce temps-là, Pierre s'approcha de Jésus pour lui demander : « Seigneur, lorsque mon frère commettra des fautes contre moi, combien de fois dois-je lui pardonner ? Jusqu'à sept fois ? » Jésus lui répondit : « Je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à 70 fois sept fois. Ainsi, le royaume des Cieux est comparable à un roi qui voulut régler ses comptes avec ses serviteurs. Il commençait, quand on lui amena quelqu'un qui lui devait dix mille talents (c'est-à-dire soixante millions de pièces d'argent). Comme cet homme n'avait pas de quoi rembourser, le maître ordonna de le vendre, avec sa femme, ses enfants et tous ses biens, en remboursement de sa dette. Alors, tombant à ses pieds, le serviteur demeurait prosterné et disait : 'Prends patience envers moi, et je te rembourserai tout.' Saisi de compassion, le maître de ce serviteur le laissa partir et lui remit sa dette. Mais,

en sortant, ce serviteur trouva un de ses compagnons qui lui devait cent pièces d'argent. Il se jeta sur lui pour l'étrangler, en disant : 'Rembourse ta dette !' Alors, tombant à ses pieds, son compagnon le suppliait : 'Prends patience envers moi, et je te rembourserai.' Mais l'autre refusa et le fit jeter en prison jusqu'à ce qu'il ait remboursé ce qu'il devait. Ses compagnons, voyant cela, furent profondément attristés et allèrent raconter à leur maître tout ce qui s'était passé. Alors celui-ci le fit appeler et lui dit : 'Serviteur mauvais ! je t'avais remis toute cette dette parce que tu m'avais supplié. Ne devais-tu pas, à ton tour, avoir pitié de ton compagnon, comme moi-même j'avais eu pitié de toi ?' Dans sa colère, son maître le livra aux bourreaux jusqu'à ce qu'il eût remboursé tout ce qu'il devait. C'est ainsi que mon Père du ciel vous traitera, si chacun de vous ne pardonne pas à son frère du fond du cœur. »

Baptêmes

Ils seront accueillis dans la communauté chrétienne et baptisés :

- le **dimanche 24 septembre** à l'église St-Etienne : Arthur et César HUWAERT, Gabriel Singa LEURQUIN, Nathan et Maxime YAGERA, Alix SEGERS, Albane et Mahaut DE COCK VAN CAUBERGH

- le **dimanche 24 septembre à 11h** à l'église Ste-Croix : Elliott KENGGEN

Funérailles

Nous avons accompagné la famille et célébré le retour « À-Dieu » de :

* Monsieur **Guy Riguelle** le vendredi 15 septembre